LE TRAIT D'UNION

N°27 – DECEMBRE 2011

JOURNAL D'INFORMATION DE LA MAIRIE DE BRASSAC SUR AGOUT

www.brassac.fr mairie.brassac.agout@wanadoo.fr

• EDITORIAL : 1000 000 000 000 ! (mille milliards)

Les collectivités territoriales seront les premières victimes de la crise et du plan de rigueur que l'Etat a instauré. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est un banquier ! En effet, les mairies vont voir leur Dotation Globale de Fonctionnement diminuer et c'est, par ricochet, la vie quotidienne des citoyens qui sera bouleversée par cet injuste effet domino.

L'Europe est capable de mobiliser 1000 milliards d'euros pour empêcher la contagion de la crise grecque à l'Espagne et l'Italie… Pratiquement personne ne sait d'où sortent ces sommes colossales mais bon, toujours est-il qu'on les a, paraît-il, trouvées… Ce « Fonds de secours européen de stabilité financière » devrait rembourser les créanciers des pays endettés tels que les banques et les fonds d'investissement, ou être investi dans le système financier pour aider les banques privées menacées de banqueroute !

Ces capitaux n'iront donc pas aider les entreprises à embaucher pour relancer l'activité ou financer des grands travaux susceptibles de réduire le chômage, non, leur objectif et de recapitaliser les banques qui pourraient se trouver en difficulté… A moins d'être un haut dirigeant de banque ou de fonds d'investissement, aucun citoyen français ne verra donc jamais la couleur ni l'effet du moindre centime de ces mille milliards d'euros !

Alors que ces grands groupes financiers soutenus par les pouvoirs occidentaux, sont à la source de la crise qui plonge des familles du monde entier dans la misère, on injecte encore des milliards dans les banques ! Ces dernières sont pourtant gérées par des présidents nationaux qui semblent être très, très talentueux puisqu'ils émargent chacun à plus d'un million d'euros de salaire annuel, mais malgré leur haute compétence, les établissements qu'ils gèrent seraient encore en danger !

Et donc, pour pouvoir irriguer les fonds de pension et éviter le bouillon aux banques on va faire boire la tasse aux communes et aux français.

Pendant ce temps, en France comme dans d'autres pays européens, d'autres mesures vont, elles, se révéler très concrètes et pénalisantes pour le citoyen qui n'est en rien responsable de la crise : Il va devoir travailler plus longtemps avant de partir à la retraite, il va payer plus cher les produits et services taxés avec un taux réévalué, il va être moins bien remboursé quand il aura besoin de médicaments… et là, il va sentir passer la pilule.

Au niveau local, il va donc falloir être prudent et anticiper un désengagement de l'état encore plus fort. Mais la municipalité ne va pas pour autant se figer et plonger dans l'immobilisme. Les projets communaux continuent de prendre corps, Damien Cros vous en parle dans le mot du Maire. Même s'il faut rester circonspect et attentif à la conjoncture, même si les dossiers administratifs prennent toujours du retard indépendamment de notre volonté, Brassac avance et ne s'endort pas, les réalisations et les programmes exposés dans ce numéro le prouvent. Les finances communales sont largement plus transparentes et saines que celles des états, comme dans votre foyer, l'équilibre budgétaire est de rigueur et tout gaspillage serait sanctionné. Jean-Claude Fargues vous explique dans ce journal que les finances communales doivent faire l'objet de toutes les attentions. Aussi, réjouissons-nous d'avoir, depuis des années, gardé la tête froide pour ne pas avoir aujourd'hui à demander de l'aide ou à se retrouver otage des banques.

A défaut d'étrennes mirobolantes ou de perfides promesses actuellement de rigueur, souhaitons à chaque brassagaise et chaque brassagais, mille milliards de bonnes choses pour 2012 !

Marc Durand

• LES VŒUX DE LA MAIRIE

Comme l'an passé, les vœux et le spectacle gratuit de la mairie auront lieu en janvier :

SAMEDI 14 JANVIER *à partir de* **17 h**
au CHÂTEAU DE LA MARQUISE

Un spectacle pour enfants puis un récital chansons françaises seront proposés avec une artiste aux deux visages :
La clownette **Pipolette** puis **Fanny Domingo.**
Puis les vœux du Maire et du Conseil Municipal précèderont le pot de l'amitié.

LE MOT DU MAIRE — LA REVISION DE LA CARTE COMMUNALE

A la demande de quelques administrés propriétaires de petites parcelles en limite de la zone constructible qui souhaitaient en agrandir la surface pour pouvoir y implanter une maison, nous avons demandé pour les satisfaire et favoriser de nouveaux habitats à Brassac la révision de la carte communale. «Bien mal nous en a pris ».

En effet, au vu des nouvelles contraintes de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain), de la loi UH (Urbanisme et Habitat), de la loi sur la modernisation de l'Agriculture, des lois issues du Grenelle 2 , de la charte du Parc qui doit être en cohérence avec ces précédentes règlementations, nous devrons maintenant appliquer et promouvoir un aménagement des aires urbaines plus cohérent, plus concentré, plus solidaire et plus soucieux du développement durable. A Brassac depuis plus de cinq ans, nous construisons 6 à 7 nouveaux logements par an. Si on considère une surface moyenne de 1000 m^2 par terrain, le besoin sur dix ans est de 70 000 m^2. Avec environ 40% de rétention foncière admissible c'est 100 000 m^2 qui nous seront consentis. Ainsi, pour grouper l'habitat, économiser l'espace (en 10 ans, l'équivalent d'un département est urbanisé en France !), respecter les valeurs paysagères en validant cette nouvelle carte nous devrions réduire notre surface constructible de 50 à 10 hectares.

Nous pourrions garder en vigueur comme beaucoup de nos voisins la carte communale élaborée en 2004, mais elle ne répond plus aux exigences réglementaires des lois sus-citées et du grenelle de l'environnement. C'est dire que dès maintenant, même sans modification, les services instructeurs de l'état et la préfecture pourraient nous appliquer les nouvelles règles et refuser les permis de construire qui ne les respectent pas.

Je ne présume pas de l'avis encore partagé du conseil municipal, ni du résultat de l'enquête publique, qui valideront ou pas cette révision mais j'aurais tendance à estimer « bien nous en prendrait » car nous anticiperions ainsi un développement harmonieux de la commune, en privilégiant une croissance sur le bourg sans extension des réseaux, en limitant la consommation d'espace agricole, en préservant nos valeurs paysagère, les trames bleues, vertes, les couloirs écologiques, en prévoyant et en dirigeant l'urbanisation. Nous nous calerions en avance sur les prescriptions forcément obligatoires de notre prochain SCOT de Pays (Schéma de cohérence territorial), ou d'un éventuel futur PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal), qui devront respecter ces lois.

Mais la commune perd 16,4 habitants par an. Pour maintenir sa population elle devrait accueillir 7,5 foyers et continuer à créer ou réhabiliter 5,5 logements par an. Chacun sait que le maintien de l'activité économique est le principal levier de cette démographie, mais il nous échappe : pas d'autoroutes, Plan de Prévention des Risques Inondation trop restrictif... Le seul que nous pouvons manœuvrer encore est celui de l'habitat. Aussi dans la nouvelle carte nous prévoyons une Zone d'Aménagement Différée dans la combe de La Catalanié, c'est là qu'au moindre coût pour la collectivité et pour l'environnement, le village doit se densifier. Nous y étudions dès aujourd'hui la préparation d'un nouveau lotissement. Il existe aussi au centre du village des terrains constructibles vides «en dents creuses» de l'habitat actuel. Nous demandons par courrier aux propriétaires quel projet ils ont sur ces parcelles, qui handicapent notre attribution de surfaces disponibles à l'urbanisme si rien ni est jamais construit. La carte communale est un document d'urbanisme modifiable suivant les besoins, et sa durée de vie est en moyenne de six ans.

Il conviendra « quand même » à chacun d'être attentif, et de participer à l'enquête publique, dont nous communiquerons les dates par voie de presse et par affichage.

Que nous soyons tous acteurs du développement et de l'urbanisme de Brassac !

Joyeux Noël et Bonne Année à tous !

Damien Cros

CARTE COMMUNALE — MODE D'EMPLOI

Comme l'explique Damien Cros dans le mot du Maire, la révision de la carte communale devient quasi obligatoire. Voici, maintenant l'échéancier chronologique de cette opération pour laquelle certains propriétaires de Brassac sont concernés ou ont été sollicités.

- Mars 2010 : Décision de révision de la carte communale après demande
- Février 2011 : Consultation des bureaux d'étude pour mise en forme de cette révision.
- Mai 2011 : La Mairie donne l'ordre de service au cabinet d'études URBA2D spécialisé dans les documents d'urbanisme.
- Mai à Novembre 2011 : Réunions entre les élus et les partenaires associés : Parc Naturel Régional, Direction Départementale du Territoire. . .
- 12 décembre 2011 : Réunion avec les services de l'Etat pour présentation du projet de carte communale et du diagnostic final et présentation au Conseil Municipal.
- Janvier 2012 : Dernier débat au Conseil Municipal
- Premier trimestre 2012 : Enquête publique. Registre d'enquête en Mairie et permanences d'un commissaire enquêteur.
- Printemps 2012 : Délibération de la carte communale par le Conseil Municipal.
- Avant l'été 2012 : Transmission de la carte communale pour validation par M. le Préfet.

TRAVAUX

EAU ET ASSAINISSEMENT

La protection des **PERIMETRES DES CAPTAGES** d'eau potable se poursuit. Au Viala, les travaux de clôture sont pratiquement achevés. L'amélioration de la filtration et du traitement de l'eau est terminée. Ces installations sont désormais conformes et permettent d'obtenir une eau adaptée aux normes européennes. Les hameaux du Viala et du Verdier seront donc parfaitement alimentés en eaux potable.

Aux Payssibots, c'est la station d'épuration des effluents de Belfort qui a terminé sa rénovation avec la réhabilitation totale de la station et l'agrandissement de son périmètre.

Au village, le périmètre de protection du captage de la Lande est terminé tandis qu'au Sers les travaux continuent avec les clôtures cet hiver et du gazon au printemps.

Tous ces travaux très onéreux , même s'ils ne sont pas très visibles ou spectaculaires, sont obligatoires pour se conformer à la loi sur l'eau.

VOIRIE

L'alignement de **La CARRIERASSE** est terminé ! Après plusieurs années d'efforts de la municipalité qui a su se montrer pugnace, l'ensemble de cette voie qui n'était jadis qu'une ruelle bordée d'un ruisseau est désormais circulable en toute sécurité. Un cheminement piéton a été installé côté maison de retraite pour faciliter la sortie des pensionnaires et usagers. Le stationnement des véhicules est matérialisé du même côté, la rue restera en sens unique. D'importants travaux étant programmés à la maison de retraite St Joseph, il serait dommage que les camions et autres engins de travaux publics endommagent le revêtement neuf, la rue n'a donc pas été goudronnée jusqu'en haut. Une fois la rénovation de la maison de retraite achevée, la rue sera également réhabilitée dans son ensemble.

PATRIMOINE IMMOBILIER

L'ancienne **USINE BOYER** de la route de Ferrières poursuit sa réhabilitation. La toiture a été refaite entièrement et des portails ont été installés après ouvertures dans les murs. La Commune va désormais poursuivre sa réflexion sur le devenir de cette ancienne friche industrielle qui sert déjà de garage municipal. Plusieurs pistes sont envisageables et seront développées lors d'une commission des travaux : Box associatifs , activités artisanales...

TENNIS

Le court de tennis du Camboussel est opérationnel. Le club de tennis mais aussi les brassagais et vacanciers qui le désirent peuvent désormais s'adonner à leur sport favori en plein air.

La **«MAISON DU BOUT DU PONT»** fait l'objet d'un projet qui va se réaliser en plusieurs tranches. Le Dossier de Consultation des Entreprises a été lancé concernant les mises hors d'eau et hors d'air. Les entrepreneurs choisis exécuteront le gros œuvre, les charpentes, les hourdis, la couverture et les menuiseries extérieures en bois. Les travaux devraient débuter en janvier 2012. Ce projet dénommé « Espace partagé » fera lui-aussi l'objet d'un débat quant à sa destination finale mais, quoiqu'il en soit, cette « friche urbaine » au cœur du centre médiéval sera valorisée !

M.D. avec Jacques Vidal et le secrétariat

• LE SUIVI BUDGETAIRE

Parallèlement au suivi de l'avancement des travaux sur le terrain par la commission municipale compétente, le respect de l'enveloppe financière votée doit être surveillé. C'est pourquoi, tout au long de l'année, la consommation des crédits ouverts dans les différents budgets communaux, tant en recettes qu'en dépenses, fait l'objet d'un examen régulier.
Ainsi, à la mi-novembre, les dépenses patrimoniales d'investissement inscrites lors du vote du budget de la commune (992 000€) étaient payées à hauteur d'un peu plus de 56%. Parallèlement, les recettes correspondantes prévues (544 000€) étaient encaissées pour seulement 31%.
A la même date, pour le budget de l'Eau et de l'assainissement, 30% des crédits de dépenses étaient consommés et 23% des recettes prévues étaient comptabilisées.
On constate que l'intégralité des programmes de travaux décidés lors du vote du budget ne pourra pas être payée au cours de l'exercice. C'est une réalité normale et incontournable qui tient au fait que, entre le moment où des travaux sont décidés et celui où ils démarrent, s'écoule toujours un certain laps de temps. Ce décalage peut être plus ou moins important selon que l'on doit appliquer ou non les règles relatives aux marchés publics. En outre, s'y ajoute encore le délai entre l'exécution des travaux et leur facturation.
Côté recettes, de la même façon et même plus amplement, il existe un hiatus important entre la réalisation des travaux et l'encaissement des subventions afférentes. En effet, le versement d'une subvention ne peut être demandé qu'à l'appui de la facture de l'investissement correspondant et après paiement par la commune.
C'est pourquoi, en plus du respect de l'équilibre budgétaire entre dépenses et recettes, il faut prévoir la trésorerie suffisante pour pouvoir payer les entreprises même en l'absence de l'encaissement des subventions accordées.
Il est donc indispensable de suivre non seulement la consommation des crédits budgétaires mais aussi le niveau de la trésorerie de la Commune. Tant le Maire, que le Secrétaire et que la Commission des Finances y veillent.

Jean-Claude Fargues

• LA PATRIMOINE NATUREL DE LA COMMUNE

LA LOUTRE

Discrète et solitaire, elle fréquente toutes les zones humides, et en particulier les rivières et ruisseaux dès la tombée de la nuit. Bien adaptée à l'eau, avec son pelage isolant, une forme hydrodynamique, des pattes palmées, une vision et des sens adaptés, elle capture pour se nourrir tous types d'animaux aquatiques (poissons, écrevisses, grenouilles, rongeurs, etc…). Autrefois présente partout en France, elle a fait l'objet de piégeage important, en particulier pour sa fourrure et dans les années 80, en France, elle n'était plus présente qu'en faible effectifs dans certains secteurs de la façade atlantique et du Massif Central. Depuis sa protection les effectifs augmentent petit à petit et à partir des deux noyaux rescapés on assiste à une recolonisation depuis les années 2000. Une actualisation de la répartition de la loutre en Midi-Pyrénées est en cours. Elle est réalisée par les agents de l'Office National de la Chasse et les naturalistes des associations de protection de la nature.

Quelques individus ont toujours fréquentés les Monts de Lacaune et l'Agout, mais les observations d'indices de présence sont plus importantes depuis 5 ou 6 ans, ils traduisent la reconquête observée à l'échelle française. Les observations directes sont rares et sur la commune, seul un chasseur a eu le chance d'en observer une il y a 2 ans sur l'Agout en amont de Brassac. Les empreintes, mais surtout les excréments, appelés épreintes (1) sont les principaux indices qui témoignent de sa présence. Les découvertes de cadavres de loutre sont aussi plus fréquentes, ainsi récemment sur l'Agout en amont de Brassac ou à proximité du Gijou vers Vabre où l'on a trouvé une loutre écrasée.
Les collisions routières sont actuellement la principale menace pour la loutre. Les ressources alimentaires des rivières de la commune, à l'image des cours d'eau des Monts de Lacaune, ne permettent pas d'accueillir une importante population de loutres. Les études réalisées sur des milieux similaires concluent en effet qu'il faut plus de 14 km de rivière de ce type pour une loutre. Espérons, qu'un jour depuis le pont vieux, les Brassagais auront le plaisir de regarder les jeux aquatiques des loutres dans l'Agout.

Frédéric NERI

(1) Epreinte vient du vieux français « épreindre » qui veut dire « faire par petits tas en se forçant ». Cela traduit bien les déjections informes, nombreuses et de tailles réduites que les loutres déposent à des points stratégiques pour communiquer avec leurs congénères et marquer leur territoire.

ZONE VERTE DU CAMBOUSSEL

Superbement aménagée par le Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement qui a pris la suite de l'ONF, la zone verte du Camboussel est désormais méconnaissable ! Allez vous y promener et vous découvrirez le magnifique travail réalisé pour aérer le site, rendre accessibles les rives de l'Agout, améliorer la visibilité et la clarté. En plus des petits coins barbecue et du pontil en rondins de bois, des bancs ont commencé à être installés, les promeneurs peuvent ainsi faire une pause et admirer le paysage.

Marc Durand

COMMUNAUTE DE COMMUNE

ACTUALITE « SIDOBRE VAL D'AGOUT »

PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT : La communauté de communes porte actuellement plusieurs actions liées au développement économique et à l'aménagement du territoire :

Tourisme : un programme important de valorisation des sites majeurs du Sidobre va être lancé. Un bureau d'étude spécialisé (les éditions «Fragile») a été recruté afin d'en assurer la maîtrise d'œuvre. Ce programme consiste à mettre en place plusieurs circuits thématiques et une signalétique appropriée, ainsi qu'un plan de communication innovant (via internet et les applications pour téléphonie mobile). L'objectif est double, attirer de plus en plus de touristes (le public famille-enfants sera ciblé en priorité) et les fixer sur le territoire pour des périodes de plusieurs jours ou plusieurs semaines.

Cette opération d'envergure englobera non seulement le Sidobre mais aussi les autres sites des communes périphériques ; la communauté de communes «Vals et Plateaux des Monts de Lacaune», concernée pour partie, est même associée à ce programme.

Aménagement du site de Vialavert (81260 LE BEZ) : ce site central, carrefour du territoire «Sidobre - Val d'Agoût», est en cours d'aménagement. Le siège de la communauté de communes vient d'être mis en service et les services techniques disposent d'un bâtiment adapté à leur fonctionnement. L'intérieur de la Maison du Sidobre va être réaménagé (dédié au tourisme et à la filière granit) et les extérieurs du site feront aussi l'objet d'aménagements dédiés au tourisme.

Urbanisme – Aménagement du territoire : une étude a été lancée pour mettre en œuvre un schéma de cohérence territoriale (SCOT) ; elle est coordonnée par le Pays et menée en partenariat avec 3 communautés de communes voisines («Vals et Plateaux des Monts de Lacaune», «Monts de Lacaune» et «Montagne du Haut-Languedoc). Le SCOT constituera à terme un document d'urbanisme de référence ; il prendra en compte les documents communaux existants (PLU, cartes communales,…) qui devront lui être compatibles.

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC) : La loi sur l'eau impose aux communes depuis le 1er janvier 2006 la mise en place du SPANC, dans un souci de protection de l'environnement. Suite à une procédure d'appel d'offres, et après négociations financières, la communauté de communes a délégué ce service à la société Veolia Eau pour qu'elle assure le contrôle de l'ensemble des installations autonomes d'assainissement (non raccordées au réseau collectif).

Rappel des points principaux du contrat :

Le contrôle de diagnostic est obligatoire pour l'ensemble des installations autonomes.

Suite à une première période de 4 ans (qui s'achèvera en juin 2012) tous les usagers auront été contrôlés une première fois et, conformément à la réforme de la loi sur l'eau, le passage à 1 contrôle tous les 6 ou 8 ans pourrait être envisagé.

Il est rappelé que le coût de facturation est lissé, c'est-à-dire que le tarif du contrôle est réparti annuellement sur 4 ans (ou 6 ou 8 ans envisagés) au lieu d'être facturé en totalité lors du contrôle. Les usagers paient ainsi «par avance» mais n'ont pas à régler une somme importante en une seule fois ; cela permet également à la société Véolia de mieux gérer les impayés ou les refus de contrôle.

Pour toute question liée à ce service (liste des installations neuves agréées, facturation, possibilité de financement pour les réhabilitations d'installations non conformes,…) les usagers peuvent contacter les services de Véolia ou de la communauté de communes.

EVOLUTION DU PERIMETRE INTERCOMMUNAL : Comme toutes les collectivités du département, la communauté de communes a été amenée à se prononcer sur le nouveau schéma de coopération intercommunale proposé par l'Etat. Au mois de juillet, le Conseil de communauté a acté la possibilité d'intégrer la commune de Saint-Salvy-de-la-Balme et certaines communes de la communauté de communes «Vals et Plateaux des Monts de Lacaune» si celles-ci en faisaient la demande.

A ce jour, la commune de Saint-Salvy-de-la-Balme a délibéré favorablement et elle intégrera prochainement le «Sidobre - Val d'Agoût». Les communes membres de «Vals et Plateaux des Monts de Lacaune» ont quant à elles souhaité maintenir leur communauté de communes dans sa configuration actuelle.

Jean-Marie Fabre, Président de la Communauté de Communes

EMPLOIS D'ETE

La commission municipale chargée du personnel attend, comme chaque année avant fin mai, les candidatures pour occuper des emplois d'été. Ces emplois sont réservés aux étudiantes ou étudiants, âgés d'au moins 18 ans et domiciliés sur la commune de Brassac. Devant certaines difficultés de fonctionnement rencontrées depuis quelques années, une période d'essai sera mise en place afin de sélectionner au mieux les candidats selon leurs aptitudes. L'entretien, la piscine et le camping sont les trois principaux postes à pourvoir.

D.C. et M.D.

TAXE D'HABITATION

Par délibération en date du 5 septembre dernier, le Conseil Municipal a décidé, à compter du 1er janvier 2012, d'appliquer sur son territoire l'abattement spécial de taxe d'habitation en faveur des personnes handicapées ou invalides. Pour bénéficier de cet abattement tout contribuable doit adresser au service des impôts une déclaration justifiant de sa situation et ce avant le 1er janvier de l'année au titre de laquelle il peut bénéficier de cet abattement. Les imprimés sont soit à demander auprès du Centre des Finances Publiques de Castres, soit disponibles sous forme dématérialisée sur le site «www/impots.gouv.fr», «particuliers», «vos impôts», «taxe d'habitation».

D.C. et M.D.

ECONOMIE *M.D*

SAVEURS GOURMANDES

C'est le nouveau nom de la pâtisserie boulangerie de la place de l'hôtel de ville. Depuis le mois de juillet, la famille Valette est de retour à la montagne pour proposer son pain et ses gâteaux aux Brassagais qui semblent apprécier le pain frais et les spécialités proposées. Ouvert tous les jours sauf le mardi et le dimanche après-midi.

LA POSTE

La Poste bouge encore ! Dernière phase de sa restructuration, l'agrandissement de l'espace accueil des clients et des locaux de travail des employés a été rendu possible par le départ du service du tri. Ce dernier s'est déplacé route de Ferrières et a libéré une place non négligeable pour les divers services désormais proposés par La Poste.

JARDIBONSAÏ

Jean-Raymond Lopez réside à Brassac et installe progressivement son activité professionnelle. Compagnon de Gina Ballester de la place du Griffoul où elle tient son commerce de vente et de maintenance de matériel informatique « Informatique du Sidobre», il travaille aussi avec un ordinateur puisqu'une grande partie de ses ventes se fait sur internet. Spécialiste du bonsaï depuis de nombreuses années, Jean-Raymond expédie ainsi régulièrement ses productions à travers le monde mais compte bien faire profiter les gens du pays de son expérience et de ses produits. L'hiver arrivant, il met ses éléments les plus fragiles comme les espèces tropicales dans une serre qu'il a installée sur un terrain non loin du village. Parmi plus de 150 bonsaï disponibles en permanence, 40 espèces différentes se côtoient et proviennent d'origines diverses. Toutes les espèces ligneuses, c'est-à-dire à consistance bois, peuvent devenir bonsaï avec, bien sûr une grosse dose de patience et de savoir-faire. Créé à partir d'une graine, d'une bouture ou d'un arbre prélevé dans la nature puis transformé au fil des saisons, un végétal devient bonsaï après quelques années de soins et de précision. Parmi les services proposés que sont la garde de bonsaï ou les soins personnalisés, Jean-Raymond vend ou entretien aussi les arbres et arbustes de jardin qu'il taille à domicile, il propose également la création et l'entretien de jardins thématiques. En plus de son lieu de production, Jean-Raymond Lopez, souhaite mener à bien un projet qui lui tient à cœur depuis plusieurs années. Sur un site boisé, aménager un jardin à thème comprenant un parcours botanique et de découverte de l'écosystème, mais aussi un lieu d'exposition de bonsaï intégré dans le milieu naturel. L'organisation de stages d'initiation à la culture du bonsaï ou de création de jardins japonais est aussi en gestation. Touristique et valorisant pour la région, cet espace pédagogique naturel constituera une vitrine pour l'activité de Jean-Raymond mais également un excellent vecteur d'intégration au cœur du pays brassagais qu'il affectionne depuis longtemps. Contact : 06 78 96 53 60 – jrlopez@jardibonsai.com ou www.jardibonsai.com

TRAVAUX PUBLICS ET PRIVES

Bienvenue à Jean-Claude Hussard !

Annoncé depuis quelques mois à l'ensemble des partenaires de TPP, le départ de Gilbert Bosc est devenu officiel au cours d'une belle soirée de départ à la retraite. Aux côtés de Jean-Claude Hussard, le repreneur de l'entreprise « Travaux Publics et Privés », il remerciait, au cours d'un discours bref mais intense, les entreprises et les collectivités territoriales qui lui ont fait confiance pendant 34 ans. Le nombre de chefs d'entreprises et de Maires présents témoignait à lui seul de la réciprocité des sentiments des invités pour cet homme qui a su se montrer patient et prendre son temps pour céder son affaire dans les meilleures conditions possibles. Au nom de l'ensemble des élus qui représentaient plus d'une dizaine de municipalités de la montagne mais aussi de la plaine, Damien Cros disait combien l'entreprise TPP avec Gilbert Bosc à sa tête avait toujours su se montrer un prestataire de services efficace et conciliant. Il souhaitait à Gibert Bosc une bonne retraite et la bienvenue à Jean-Claude Hussard qu'il remerciait car il va prochainement installer son siège à Brassac. C'est en effet au rez-de-chaussée de l'ancien hôtel du balcon que le nouveau patron de TPP a choisi d'installer son quartier général. Ce siège social, équipé le magasin informatique voisin, est idéalement placé puisqu'au cœur de la montagne mais à seulement 20 minutes de Castres. Natif des Vosges, Jean-Claude Hussard a donc repris les rênes de « TPP » depuis le 12 juillet. Il a travaillé en région parisienne 13 années dans le public avant d'intégrer en 1990, une PME filiale d'une entreprise nationale. Il n'envisage aucun changement dans la politique de cette société composée de 6 ouvriers, personnel qui sera intégralement conservé. Jean-Claude Hussard compte bien garder le même état d'esprit que son prédécesseur et continuer d'offrir les mêmes prestations. Depuis les travaux de maçonnerie, d'assainissement individuel, ou d'enrochement jusqu'au gravillonnage, goudronnage et revêtement bitumeux, TPP s'adresse, comme son nom l'indique aussi bien aux privés qu'au secteur public. Contact : 05 63 75 98 45 ou 06 81 84 30 16 et par mail : sas-tpp@orange.fr

ENFANCE ET JEUNESSE *M.D*

ECOLE LOUIS CAVAILLES

Dans le cadre de la semaine du goût toutes les classes de l'école publique Louis Cavaillès ont travaillé sur l'alimentation. Les Cours Préparatoires et le Cours élémentaire 1 se sont demandé ce qu'il fallait manger pour être en bonne santé et réalisé que les produits gras étaient certes dangereux mais nécessaires en quantité raisonnable ou que l'eau était la seule boisson indispensable. Elèves et maîtresses ont conclu que pour manger équilibré, le corps avait besoin d'un aliment de chaque famille à chaque repas et qu'il fallait varier les produits à l'intérieur d'une même famille. Le petit déjeuner a fait l'objet d'une étude approfondie et d'un travail pratique très apprécié le vendredi matin. Les écoliers des sections médianes ont présenté leur travail aux plus petits de la maternelle et aux grands de CE2 et de CM qui les ont rejoints pour partager un succulent petit déjeuner !

Les grands ont eux beaucoup travaillé sur l'eau en début d'année, pour conclure sur ce thème ils sont allés visiter la station d'épuration de Brassac. Les enfants du cycle 3 ont été accueillis sur place par Jean-Paul Corbière, qui leur a montré et expliqué le fonctionnement ainsi que le rôle des différents bassins. Après avoir réfléchi en classe sur les actions à mettre en œuvre au quotidien pour essayer de consommer intelligemment l'eau potable, les enfants ont été sensibilisés lors de cette visite à l'importance du traitement des eaux usées. Les plus doués en math ont pu calculer qu'un robinet qui goutte pendant une journée consomme jusqu'à 300 litres d'eau ou qu'en fermant le robinet pendant que l'on se lave les dents, on peut sauver 18 litres d'eau! Autant d'eaux usées qui ne pollueront pas les rivières car les stations d'épuration ne le décontaminent pas encore toutes. Une belle leçon d'écocitoyenneté !

CENTRE MULTI ACCUEIL

Mêmes dates que les écoles pour les vacances hivernales de la crèche « La souris verte » : Fermeture le vendredi 16 décembre au soir et réouverture le mardi 3 janvier 2012. Pour ce qui est du Centre de loisirs il sera lui aussi fermé pendant les vacances et ouvre à nouveau le mercredi 4 janvier.

ECOLE PRESENTATION

L'école a commencé cette année scolaire avec des enfants pleins d'entrain répartis dans 2 classes : Maternelle-CP et CE-CM. L'équipe éducative est composée de deux enseignants, Thierry Sablayrolles pour les plus grands et Marie-Hélène Valette pour les petits, aidés de l'aide maternelle Marlène Fritzen et de Nicole Cavaillès qui, entres autres activités, s'occupe des ateliers d'informatique. Comme l'année dernière, le projet d'école, en plus des matières traditionnelles d'enseignement imposées par les programmes ministériels, met l'accent sur l'ouverture au patrimoine et la promotion de la culture artistique.

En cette période qui précède les fêtes de fin d'année, les enfants préparent activement le spectacle de Noël avec danses, chants, productions personnelles d'histoires de Noël et aussi création d'une crèche vivante. Ce spectacle aura lieu le vendredi 9 décembre à 20h30 à la salle St Georges de Brassac. Les fonds qui pourront être récoltés pour l'occasion serviront à financer diverses actions auprès des élèves (sorties, activités..). Ces événements sont d'ailleurs toute l'année préparés avec les associations de parents d'élèves dynamiques qui ont a cœur de participer au maximum à l'éducation de leurs enfants.

COLLEGE LA CATALANIE

DES BONNES NOUVELLES !

L'Inspecteur d'Académie est venu à Brassac participer à une réunion de la commission éducation du pays. Pour les collèges, il a annoncé l'extension de la charte « montagne » du primaire aux collèges de Brassac et Lacaune, la création du dispositif de stabilisation des équipes éducatives, la poursuite des dispositifs autour du sport et de la nature, mesures accompagnées de leur caractère dérogatoire. Au collège de Brassac, une motion a été votée, exprimant la profonde satisfaction des membres du Conseil d'Administration suite à ces annonces de l'Inspecteur d'Académie qui vont permettre de travailler à la pérennisation de l'établissement. L'assurance que les dispositifs « école le matin, sport l'après-midi » et « équinature » seront maintenus l'année prochaine, et surtout qu'ils seront dérogatoires, apparaissent comme le témoignage d'une volonté commune de développer le rayonnement et l'attractivité du collège de Brassac, afin de faire remonter de manière significative les effectifs. Le Collectif des Enseignants, Personnels et des Parents d'Elèves tient enfin à rappeler que ses « dernières interventions n'ont jamais eu pour objet d'inquiéter à tort la population sur le devenir du collège de Brassac. Bien au contraire : c'est précisément parce qu'il se soucie essentiellement de ce devenir que ce collectif continuera à intervenir et à faire des propositions constructives, pour que le collège de Brassac vive, et qu'il vive bien. »

INTERIM

A l'occasion de deux heureux évènements à venir, la Principale et la Gestionnaire vont devoir s'absenter le temps de leurs congés maternité. Annabelle Daude, le chef d'établissement est remplacée depuis début novembre par Hervé Menut qui assure l'intérim dans un collège où il a été Conseiller Principal d'Education il y a une quinzaine d'années. Actuellement Principal du collège Marcel Pagnol de Mazamet, il va faire la navette entre les deux établissements pour venir à Brassac les lundi, mardi et jeudi après-midis ainsi que le vendredi matin. Autre changement, le remplacement de Christine Claudéon la gestionnaire par Claire Vareilles qui connaît bien l'établissement.

• CULTURE

• MEDIATHEQUE L'EVENEMENT CULTUREL

Si Brassac m'était conté : suite et...pas fin !

Le thème choisi et concocté par l'Espace Culturel de la Marquise, « Si Brassac m'était conté » a été plébiscité autant par les autochtones que les gens de passage. Leur évaluation est unanime : de la recherche, du travail et surtout des souvenirs à peine effacés. Un énorme succès. Bravo. Plus de 1000 visiteurs ont vu l'exposition sur la mémoire de Brassac qui sera prolongée en début d'année 2012. La conférence sur le Petit Train avec Michel Viers a attiré près de 150 personnes, la dictée puis le spectacle Cabaret fut un grand moment avec plus de 270 personnes présentes pour applaudir et s'émouvoir devant le récital donné par Michel Vaissière, Nicole Fournié et Eric Laur. Leurs airs d'opérette, devant le décor gracieusement prêté par la paroisse, ont rappelé de grands moments aux anciens et on fait découvrir aux plus jeunes combien l'opérette constitue un art majeur. En ce mois de décembre, les films et documents d'époque remis au goût du jour par Yves Maffre, Jacqueline et Michel André ont enchanté jeunes et anciens. Bref, encore une belle réussite de l'Espace Culturel de la Marquise. En bonus, début 2012, une conférence surprise et inédite sur une célébrité de l'aéropostale, viendra compléter une année brassagaise vraiment ...mémorable ! ***M.D.***

LOUIS CAVAILLES, COMPAGNON DE MERMOZ
CONFERENCE DE JEAN-PIERRE GAUBERT
SAMEDI 3 MARS 20 H 30
CHATEAU DE LA MARQUISE

• DANS LES RAYONS

LUDOTHÈQUE

NOUVEAU

DVD FILM

Revues

CD

DVD Spectacle

Revues Enfants

BD

ROMANS

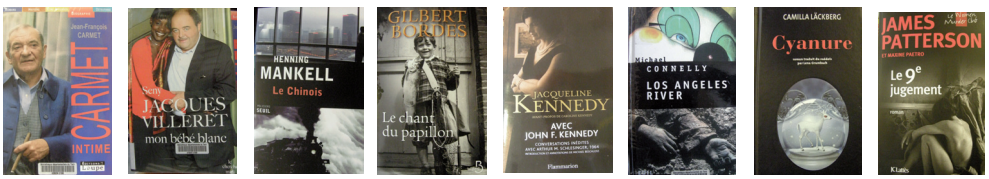

NOËL

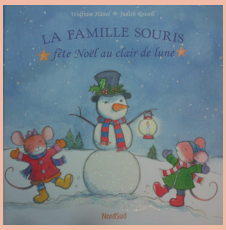

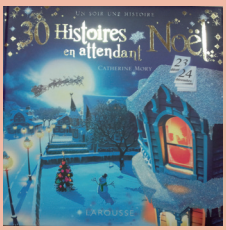

• ESPACE CYBERBASE

LE PETIT MÉMO BRASSAGAIS

Résultat d'un partenariat privilégié entre le Demi-Internat de l'ITEP Le Briol et la Cyber-base. «Le partenariat que mène l'Espace Cyber-base de l'Espace Culturel de la Marquise, avec l'Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique du Briol, structure du Demi-Internat à Brassac depuis maintenant plus de 2 ans, a pour but de mettre en avant, de valoriser les compétences des élèves en vue de la réalisation d'un projet décidé ensemble et qui fait toujours appel aux outils des Technologies de l'Information et de la Communication (T.I.C.). Cette collaboration a, entre autres, déjà permis de réaliser une brochure de présentation sur l'établissement du Demi-Internat situé à l'étage de la Maison de la Santé et un DVD illustrant les activités proposées aux élèves tout au long de l'année. La part d'implication des enfants a toujours été importante et le résultat à la hauteur du cahier des charges établi et validé en amont.

Le projet 2010-2011 a consisté à proposer à la population brassagaise, et notamment aux nouveaux arrivants, un guide pratique recensant l'ensemble des services publics présents sur la commune. Encadrés avec patience et pédagogie par Pier André, Lucas et Renald, ont dû pendant plusieurs mois apprendre à se présenter, à téléphoner aux responsables pour prendre rendez-vous, à rédiger de nombreuses questions à leur poser, à prendre des notes. Les réponses corrigées et triées ont ensuite été mises en page. La démarche pédagogique tient une place très importante, les enfants doivent également se sentir impliqués pour s'approprier les objectifs à atteindre en vue de réussir à finir le projet. Un traitement de l'image a également été appliqué aux clichés pris lors de ces entretiens. En effet la photographie a été convertie en noir et blanc sauf le cadre principal qui lui, est resté en couleur.

Au final « Le petit mémo brassagais » comporte 28 pages et 9 services publics dont les responsables ont été « interviewés » par les enfants. Ce travail a duré toute l'année scolaire et s'est soldé fin juin par une présentation officielle du livret en présence des parents des élèves de l'I.T.E.P., de l'équipe pédagogique, thérapeutique, éducative et administrative de l'établissement mais également d'une partie de l'équipe municipale de Brassac dont le Maire Damien Cros, qui a remis une récompense méritée à Lucas et Renald pour la qualité de leur travail et de sa réalisation. Soucieux du travail bien fait, les deux élèves arrivent aujourd'hui au terme du projet en apportant les dernières corrections. En effet ils s'étaient engagés auprès des différents responsables sur le fait de montrer une ébauche de l'imprimé, pour modifications éventuelles, avant sa diffusion. Reconnu utile par l'ensemble des structures publiques citées, mais aussi par l'ensemble des élu(e)s de la commune, « Le Petit Mémo Brassagais » devrait être prochainement publié en petit nombre et diffusé dans la Mairie et dans le Syndicat d'Initiative. Nul doute que vous en ferez une agréable et utile lecture et que ce petit carré de papier s'avèrera vite indispensable ! Les deux élèves accompagnés d'un troisième, Muharem, planchent déjà sur le prochain projet, mais chut ! Il est encore secret… » *Pier André*

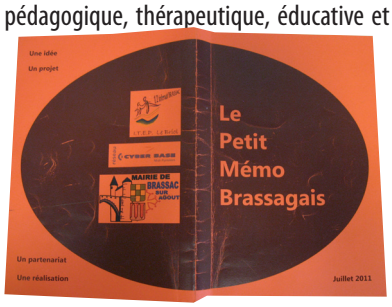

POUR TOUS !

Les statistiques ci-contre prouvent que toutes les tranches d'âge fréquentent l'espace cyberbase, lieu de rencontre intergénérationnel. Il permet de faire se rencontrer des jeunes avides de nouveaux services à la mode tels que les réseaux sociaux et des personnes retraitées qui utilisent la toile pour communiquer et rester le plus souvent en contact avec leur famille éloignée ou s'initier à l'informatique. Avec une moyenne d'environ 200 visiteurs par mois ce lieu moderne et convivial justifie sa création. Bref, tout le monde trouve son compte à la cyberbase ! *P.A. et M.D.*

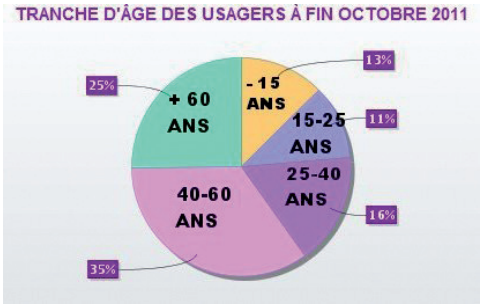

• FETES DE BRASSAC

LE RETOUR DE LA SERENITE !

Le président du comité des fêtes que je suis avait mis la pression aux bénévoles qui, dans leur majorité, avaient décidé de continuer à proposer 5 jours de fête malgré le trop important succès quantitatif qui débordait parfois l'organisation depuis quelques années. Pour poursuivre l'aventure dans de bonnes conditions, il allait donc falloir changer des choses. Avec la commission sécurité et la municipalité nous avions donc instauré un partenariat très étroit avec la gendarmerie validé par la Préfecture qui allait faire ses preuves en apportant professionnalisme, pondération et efficacité au dispositif. La fin de l'accueil du tout-venant festif, enrayé par la fermeture du stade a également été positif. En restreignant ainsi l'affluence préjudiciable en quantité et donc par ricochets, mauvaise en qualité, l'esprit des fêtes de Brassac est revenu. L'ambiance festive familiale, le plaisir d'organiser, la relative tranquillité des responsables... Bref, un peu de sérénité.!

Marc Durand

• EXPO HIVERNALE

«Déco d'intérieur» ou déco sur châssis, voilà la passion de Sophie Garrido-Vincent dont les parents habitent aux Planquettes. Elle a toujours aimé les activités manuelles, l'idée de travailler sur des châssis lui ai venue lorsque elle a réalisé des cadeaux pour sa famille notamment des arbres généalogiques ou des souvenirs de voyage. Elle construit donc des tableaux depuis 3 ans maintenant et son style évolue au fur et a mesure de ses créations. Elle aime beaucoup les thèmes de fleurs et des voyages.

ASSOCIATIONS

SPORTS

A la fin du mois d'août, sur la piste des Angles, à l'occasion des Championnats de France VTT descente , Simon André, sociétaire du Brassac VTT Club, est devenu Champion de France de la catégorie Masters. Il a même eu droit a deux marseillaises suite à un problème technique ! La saison a donc été bien remplie pour Simon qui avait déjà terminé premier de sa catégorie lors de la coupe de France de VTT descente à Brassac au mois de mai.

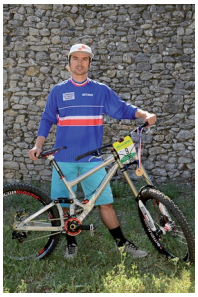

FOUS !

Quatre Galopins brassagais ont participé à «La diagonale des fous» et il faut vraiment l'être pour tenter de traverser l'île de La réunion en courant ! Chez les garçons Jean-Marc Albo a parcouru les 163 kilomètres et avalé les 9643 m de dénivelé en 60 heures soit 3 nuits et 2 jours dans des chemins sauvages et cela 5 mois juste après une fracture ouverte tibia péroné tandis que Bernard Thouy abandonnait après 27 h et 90 km ! Chez les filles, Véronique Thouy a gravi les 5000 m de dénivelé sur 93 km en 25 h, tandis que Claude Cougnenc y mettait 4 heures de plus.

CHEZ LES AINES

Les aînés avaient invité « Bernard et Lili » à leur repas annuel pour animer ce rendez-vous où une centaine de membres de l'association se retrouvaient. Le couple de chanteurs a réussi sa mission, à savoir divertir entre chaque plat et faire danser en fin de repas. A l'image de Josy ou André, les brassagais sont même montés sur scène et le clou du spectacle allait voir Robert faire son apparition dans une tenue du plus bel effet. Les convives et Renée Reynaert la présidente, furent agréablement surpris par cette apparition dont la chorégraphie demandait du rythme mais aussi une bonne condition physique !

MJC DU PAYS BRASSAGAIS

Toutes les activités de la saison précédente ont repris sauf la peinture, Roberte Soulier ayant pris sa retraite. Bravo à la MJC, à ses 19 activités et 285 adhérents !

ACTIVITES POUR LES JEUNES :

- Judo animé par Pierre Huchet en partenariat avec le club de Lacaune.
- Badminton.

ACTIVITES NOUVELLES :

- Atelier bonsaï avec Jean-Raymond Lopez
- Atelier photo nouvelle formule avec Pier André et Bernard Pareilh-Peyrou.

Ci-dessous, échantillons de leurs travaux sur «L'eau et la Pierre ».

INFOS DIVERSES :

- La vannerie continue d'attirer des passionnés de tout le département avec Maurice Maury.
- La section Tennis de table attend quelques pratiquants de plus qui bénéficieraient des conseils avisés de Yves Vieu.
- L'œnologie a repris avec le spécialiste Frédéric Sablayrolles.

SOUVENIR

Belle cérémonie du 11 novembre sous le soleil en présence du corps des sapeurs-pompiers et de la gendarmerie de Brassac ! Pour contribuer encore mieux à l'effort de mémoire il conviendra peut-être de sensibiliser davantage les écoles du village à ce moment du souvenir.

ADMR

BON ANNIVERSAIRE ! Le Service de Soins Infirmiers à domicile « Montagne Sidobre » a fêté ses dix ans ! Depuis 2001, ce service permet le maintien à domicile des personnes en difficulté en aidant les familles qui ont leurs parents à charge. Les aides-soignants et les infirmières travaillent en collaboration avec les professionnels de santé du secteur et retardent la perte d'autonomie des personnes âgées en prévenant la dégradation de leur état de santé. Le personnel et l'encadrement du service de soins infirmiers mérite un joli coup de chapeau pour toutes ces années au cours desquelles ils sont devenus indispensables pour de nombreuses familles qui apprécient plus que jamais leur action de solidarité sociale.

BELFOUR

Chaque été, le hameau de Belfort est en fête grâce à «Belfour», l'association qui gère le four à pain rénové par la Mairie. Autour du président Cabrol et des bénévoles, un grand repas cuit au feu de bois rassemble les habitants, les amis et les familles. Et toute l'année, le four chauffe également un vendredi par mois, attendant les nourritures sucrées ou salées que chacun peut venir faire cuire sous l'œil avisé et compétent des membres de « Belfour ».

• SECURITE – SOLIDARITE

Le nouveau véhicule de secours aux victimes, le VSAV tout neuf, moderne et fonctionnel.

SAPEURS POMPIERS

RECHERCHE POMPIERS VOLONTAIRES
www.sdis81.fr

Du premier Janvier à fin Octobre, les Sapeurs-Pompiers de Brassac ont effectué plus de deux-cents interventions soit une moyenne de 5 par semaine. Vous avez sans doute aperçu des affiches « recherche de volontaires », il s'agit d'une campagne de recrutement lancée dans tout le Tarn. A Brassac comme ailleurs, nous avons besoin de renouveler en permanence nos effectifs ; cette année, ce sont quatre nouveaux ; Marie Cugnasse, Anaïs Oulés, Sandra Rouanet et Stephen Jacquet qui sont venus nous rejoindre. Vous avez envie d'aider les autres, d'apprendre les gestes qui sauvent, de vous sentir utile , venez nous voir le Dimanche matin au Centre de Secours ou appelez moi au 05 63 74 54 81. Nous aurons sûrement des projets en commun...à bientôt !

Jean-Marie Rouanet et Sergent-chef Joël Galibert, chef du Centre de Secours.

MAISON DE RETRAITE

Les pensionnaires de la maison de retraite ont participé à la décoration du village en réalisant les nœuds qui ornent les sapins de Noël disposés dans le village. Ils participent à leur manière à l'animation de Brassac et auront également droit à leur journée de fête le 22 décembre avec un repas et un bal !

GENDARMERIE

Depuis le 6 octobre, Damien Rodier parti à l'école de gendarmerie de Sous-officiers de Montluçon est remplacé par Sabah Ouadoudi qui complète l'équipe composée de Jean-Pierre Hernandez, Alexandre Delcour, Christian Campagnaro, Jean-Marc Berthoumieu et Eric Lang. Nouvelle Gendarme Adjoint Volontaire affectée à la brigade de gendarmerie de Brassac et jeune bachelière, elle a effectué trois mois de stage à l'école de gendarmerie de Tulles avant d'arriver dans le sud du Tarn. Elle envisage de préparer le concours de Sous-officier qu'elle pourra passer au bout d'un an de service. En attendant, elle découvre le pays brassagais en même temps que le métier de gendarme. Originaire de Perpignan, elle retournera de temps en temps y voir sa famille mais se dit ravie de l'accueil reçu à Brassac et surtout, elle se félicite d'avoir choisi cette voie. « Aider les gens et aller à leur rencontre, découvrir chaque jour de nouvelles situations et évoluer au sein d'un groupe qui devient sa seconde famille, particulièrement à Brassac ! » Voilà ce qui motive Sabah et qui en fait un gendarme plein d'avenir ! *M.D.*

CIVISME

Des sachets pour les crottes de chien ! Malgré les nombreux avertissements diffusés, les crottes de chiens continuent de polluer nos rues, places et même nos trottoirs. Aussi, la municipalité a décidé d'agir en achetant un lot de sachets qui seront revendus aux propriétaires de chien. Ces derniers devront donc faire preuve de civisme : d'abord en achetant les sachets à prix coûtant (5 centimes pièce !) puis en les utilisant pour ramasser les déjections de leur toutou. *M.D.*

RESTOS

Réouverture le 1er décembre et permanences le jeudi de 16 h à 19 h 30 ou le samedi de 9 h 30 à 11 h 30. Pour les dons, un caddie est disponible chez 8 à 8 et Utile.
Inscription 06 70 32 55 07
Infos : 06 70 19 73 06
Patrick Chicanne

TOURISME

La réalisation des panneaux historiques continue. La nouvelle signalétique va se mettre progressivement en place pour guider touristes et brassagais sur 10 étapes historiques désignées dans le dépliant disponible au Syndicat d'Initiative. Ci-contre le panneau sur le château rive droite avec des traductions aimablement réalisées par Pèire Thouy, le village de vacances du Camboussel et Charles Culié. La commission culture a déjà réalisé 3 panneaux… à suivre !
M.D.

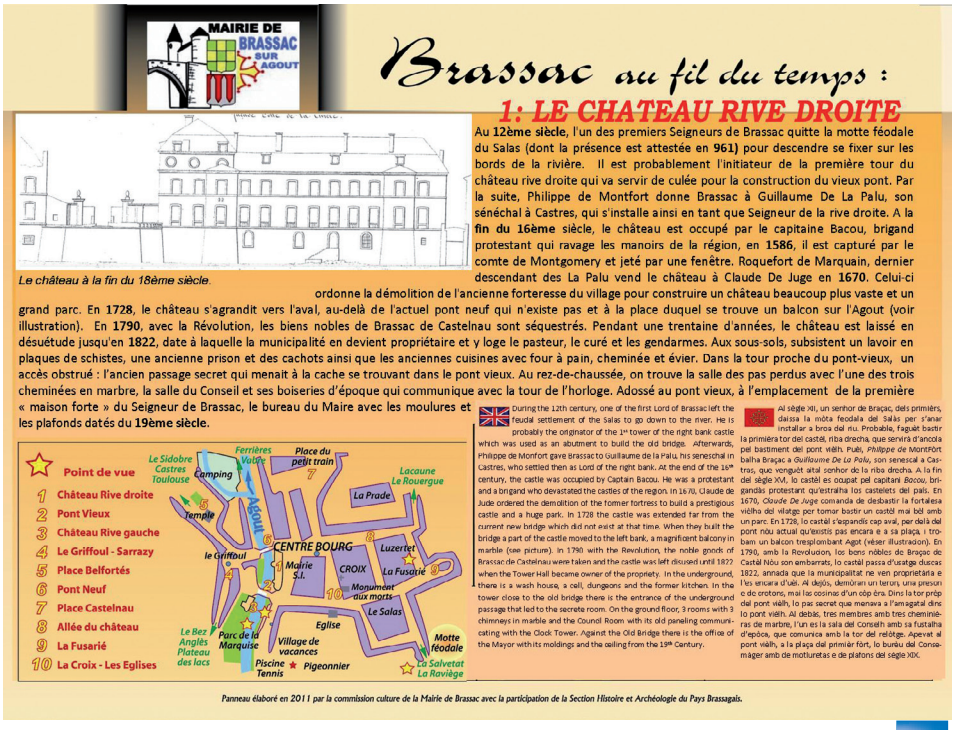

Panneau élaboré en 2011 par la commission culture de la Mairie de Brassac avec la participation de la Section Histoire et Archéologie du Pays Brassagais.

• L'OCTOGONE

DU TEMPS DE JEAN-PIERRE (fin)

Lo mèstre, qu'èra encara pro solid, lo carguèt sus l'esquina en lo faguent téner a las espatlas e al còl. Aital, l'arribèt a l'ostal en polsant espés per la carretal que montava sec. L'estirèt sus la taula de la cosina e li faguèt baissar las cauças. Diguèt a Xandròta que, urosament, aviá pas encara deslargadas las fedas, de li portar la camisa vièlha del dimenge, qu'èra de fial e plan neta. N'esquincèt un tròc de panèl e lo pausèt plan sarrat sus la fèrnha que sagnava totjorn : aital lo sang s'arrestèt de pissar...

Un moment après, li poguèt lavar lo torn de la plaga amb d'aiga bolida. Trapèt, dins un canton del cabinet, un fiolon plan tampat que la paura Cecília aviá aprestat amb de tres-sièis e de fuòlhas de liri bonhadas. Ne traguèt doas o tres fuòlhas e las espandiguèt plan coma cal sus la bèrma, çò que faguèt estrementir Baptiston, e mai clavar las dents un moment. « Aital s'enverenarà pas », diguèt Jan-Pierron.

I plaquèt dessús un autre tròç de pelhòt plan net, de fial, que sarrèt amb un cabeçal.

« È ben ! Diguèt, as plan trabalhat… Auràs la camba redda benlèu un mes… E poiràs pas faire res… Urosament qu'avèm pas tròp prèssa ! Encara plan polit que te'n tires aital : te podiás trapar lo genolh e demorar engarrat tota ta vida coma lo Tòni de la Vernhada… Veritablament, sabi pas de qu'agachatz alònh de vos ocupar del trabalh. »

Baptiston se'n tirèt : las carns se petacèron del tròç. Mas tornèt par recurar d'arbres d'aquela annada… E quand calguèt mossar e rossegar, fasiá en pena per se traire de la rega e de pels terrasses.

DEL TEMPS DE JAN-PIERRON (fin)

Le maître qui était encore assez solide, le chargea sur son dos en le faisant se tenir aux épaules et à son cou. Ainsi, il l'apporta jusqu'à la maison trés essoufflé dans le chemin qui montait dur. Il l'étala sur la table de la cuisine et lui fit baisser le pantalon. Il dit à Xandrota qui, heureusement, n'avait pas encore sorti les brebis, de lui apporter la vieille chemise du dimanche, qui était en fil et bien propre. Il déchra un morceau du pan et le plaça très serré sur la coupure qui saignait toujours: ainsi le sang s'arrêta de couler.

Un peu plus tard, il put nettoyer le pourtour de la plaie avec de l'eau bouillie. il trouva, dans un coin du buffet un flacon bien fermé que la pauvre Cécile avait préparé avec de l'eau de vie et des pétales de lys macérées. Il en sortit deux ou trois et les étendit bien à plat sur l'entaille, ce qui fit sursauter Baptiston et lui fit même serrer les dents un moment. «Ainsi, cela ne s'infectera pas» dit Jean Pierre. Il plaça dessus un autre morceau de chiffon bien propre, en fil, qu'il maintint avec un torchon.

« Eh bien dit-il, tu as bien travaillé… Tu auras la jambe raide peut-être un mois...et tu ne pourras rien faire...heureusement que rien ne presse en ce moment ! Et bien joli que tu t'en sortes ainsi: tu aurais pu toucher le genou et rester infirme toute ta vie comme Toni de la Vernède...En fait, je ne sais pas ce que vous regardez au lieu de vous concentrer sur le travail.»

Baptiston s'en sortit : les chairs se refermèrent d'un bloc. Mais il ne retourna pas couper les branches des arbres cette année là. Et lorsqu'il fallut labourer et herser, il peina à se sortir du sillon et des terrasses.

Cette histoire qui se termine avec ce numéro constitue un chapitre de l'ouvrage « Comba Granda » écrit par Leopòld Durand et édité en 1987 aux éditions « Vent Terral ».

• C'EST AUSSI BRASSAC !

Nouvelle rubrique dans laquelle les cartes postales existent autrement que grâce au cœur médiéval et la rivière.

• ANIMATIONS

REVEILLON

31 DECEMBRE l'équipe du comité des fêtes «spécial réveillon» propose sa formule traditionnelle.
A partir de minuit, le bal gratuit fera danser les réveilloneurs jusqu'au petit matin dans une ambiance de fête.

CARNAVAL DES SHAD'OC Il devrait avoir lieu encore plus tard que d'habitude : entre les deux tours des élections présidentielles, le 28 avril au soir.

LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNEE 2012

En plus des signataires des articles, ont également participé à ce bulletin : *Babeth Vidal-Roque, Emilie Maffre, Isabelle Leblond, Anne-Lise Le Gargam, Francette Séguier, Charles Culié, Pierre Landes, Michel Bouissière et Patrick Clément.*

Monsieur le Maire a croisé, en sortant de l'hôtel de ville, les enfants de l'école qui allaient poster la lettre au Papa Noël ! Une seule enveloppe pour tous les écoliers de la maternelle mais probablement de nombreux cadeaux demandés sur une très longue liste !

Création et impression Imprimerie PERIÉ IMPRIM'VERT® Lacaune - Tél. 05 63 37 12 51